

*Proposition présentée par le Bureau du Grand Conseil :
Mmes et MM. Eric Leyvraz, Guy Mettan, Patricia Läser,
Catherine Baud, Marcel Borloz, Françoise Schenk-
Gottret et Eric Stauffer*

Date de dépôt: 12 mai 2009

Proposition de résolution

Soutien à la Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que l'Organisation Internationale du Travail (OIT) estime qu'environ 165 millions de garçons et de filles, âgés entre 5 et 14 ans, à travers le monde sont astreints à des travaux en violation de leurs droits fondamentaux à la liberté, à l'éducation, à la santé et aux loisirs ;
- que l'OIT a lancé la première Journée mondiale contre le travail des enfants en 2002 pour mettre en lumière le calvaire de ces enfants ;
- que l'objectif de cette journée, observée le 12 juin, est de servir de catalyseur au mouvement mondial contre le travail des enfants, en pleine expansion comme le démontre le nombre important de ratifications des conventions n°182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants, dont on célèbre cette année le 10^e anniversaire, et n°132 sur l'âge minimum à l'emploi ;
- que Genève est un haut lieu du droit humanitaire. A ce titre et de longue date, notre canton est présent sur la scène internationale aux côtés de la Confédération et des Nations Unies ;

invite le Grand Conseil

à apporter son soutien à la Journée mondiale contre le travail des enfants 2009, faisant ainsi du Grand Conseil de Genève un des acteurs aux côtés des gouvernements, des organisations d'employeurs et de travailleurs, des organismes de l'ONU et tous ceux concernés par l'élimination du travail des enfants et la promotion de l'éducation.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La Journée mondiale contre le travail des enfants sera célébrée le 12 juin 2009. Cette année, la Journée mondiale marquera le dixième anniversaire de l'adoption de l'importante convention no. 182 de l'OIT, qui traite des actions nécessaires pour lutter contre les pires formes de travail des enfants. Tout en célébrant les progrès réalisés au cours des dix dernières années, la Journée mondiale va mettre l'accent sur les défis toujours actuels, en insistant particulièrement sur l'exploitation des filles dans le travail des enfants.

On estime que, dans le monde entier, environ 100 millions de filles sont victimes du travail des enfants. Beaucoup d'entre elles effectuent des tâches similaires à ceux des garçons; cependant, bien souvent, elles endurent des souffrances supplémentaires et courent des risques additionnels. De surcroît, les filles sont trop souvent exposées à quelques unes de pires formes de travail des enfants, parfois dans des situations cachées.

A l'occasion de cette Journée mondiale, nous demandons:

- Des réponses politiques pour traiter les causes du travail des enfants, en accordant une attention spéciale à la situation particulière des filles.
- Des actions urgentes pour lutter contre les pires formes de travail des enfants.
- Une plus grande attention envers les besoins d'éducation et de formation des compétences des filles adolescentes, ce qui constitue un point d'action essentiel pour lutter contre le travail des enfants et tracer un chemin pour que les filles obtiennent un travail décent à l'âge adulte.

Les filles et le travail des enfants

Les normes de l'OIT requièrent que les pays fixent un âge minimum d'admission à l'emploi (généralement 15 ans, bien que les pays en développement puissent le fixer à 14 ans). Elles exigent aussi que les enfants (y compris les adolescents de 15 à 17 ans) n'effectuent aucune des pires formes de travail des enfants.

Toutefois, dans beaucoup de pays, on trouve des filles qui n'ont pas atteint l'âge d'admission à l'emploi occupées dans un grand nombre de secteurs économiques et de services, souvent dans les pires formes de travail des enfants.

Un grand nombre de filles travaillent dans l'agriculture et dans la manufacture, fréquemment dans des conditions dangereuses. Le principal secteur où sont occupées les filles est le travail domestique au domicile d'un tiers. Souvent, ce travail est caché aux yeux du public, ce qui entraîne des dangers et des risques particuliers. L'exploitation extrême des filles dans les pires formes de travail des enfants inclut l'esclavage, le travail en situation de servitude, la prostitution et la pornographie.

Les filles subissent des inconvénients multiples

La plupart du travail des enfants est enraciné dans la pauvreté et est bien souvent associé à des inconvénients multiples. Les inégalités socio-économiques fondées sur le langage, la race, le handicap et les différences ville-campagne sont profondément ancrées dans les mœurs. Les filles peuvent être confrontées à des désavantages particuliers dus à une discrimination et des pratiques qui attribuent certains types de tâches aux filles. Beaucoup d'entre elles effectuent des travaux domestiques non rémunérés pour leurs familles, en général bien plus que les garçons. Ces tâches incluent les soins aux enfants, la cuisine, le nettoyage et la récolte d'eau et de combustible. Les filles doivent aussi concilier de longues heures de tâches ménagères avec des activités économiques hors de la maison, ce qui représente pour elles un "double fardeau" et peut avoir une influence négative sur la possibilité de fréquenter l'école et peut aussi constituer un danger physique pour elles.

Les filles sont encore désavantagées en matière d'éducation

Le deuxième Objectif du Millénaire pour le développement demande que, jusqu'en 2015, tous les enfants effectuent le cycle complet de l'enseignement primaire. Le troisième Objectif du Millénaire pour le développement vise à éliminer la disparité entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire. Nonobstant, au niveau mondial, 75 millions d'enfants ne fréquentent toujours pas l'école primaire. Pour chaque 100 garçons scolarisés, il n'y a que 94 filles, et celles des zones rurales sont plus désavantagées encore. Dans les pays en développement, le taux d'inscription scolaire global au niveau secondaire est de 61% chez les garçons et de 57% chez les filles. Dans les pays les moins développés, les chiffres sont de 32% chez les garçons et de 26% chez les filles. Il est clair que dans la plus grande partie du monde en développement, un grand nombre de filles n'ont pas accès à l'éducation après le niveau primaire.

Elles sont les dernières à être inscrites et les premières à être retirées de l'école lorsqu'une famille doit faire un choix entre envoyer un garçon ou une fille à l'école. L'accès des filles à l'éducation peut également être restreint par d'autres facteurs, comme par exemple la sécurité sur le chemin de l'école ou le manque d'accès à l'eau et à des installations sanitaires adéquates.

Faute d'accès à une éducation de qualité, les filles dérivent vers le monde du travail à un âge bien inférieur à l'âge minimum d'admission à l'emploi. Il est donc essentiel d'étendre l'éducation secondaire et la formation des compétences aux filles et d'assurer que les enfants des familles pauvres et rurales peuvent y avoir accès.

Travail décent et développement grâce à l'éducation des filles

Pour un enfant, l'éducation est le premier pas en direction de l'obtention d'un travail décent et de conditions de vie décentes à l'âge adulte. Des études ont démontré que l'éducation des filles était l'une des manières les plus efficaces de combattre la pauvreté. Éduquées, les filles ont plus de chances d'obtenir un meilleur revenu une fois adultes, de se marier plus tard, d'avoir moins d'enfants et en meilleure santé et plus de pouvoir de décision dans le ménage. Il est également plus probable qu'elles veilleront à ce que leurs propres enfants aillent à l'école, évitant ainsi plus tard le travail des enfants. Lutter contre le travail des enfants chez les filles et promouvoir leur droit à l'éducation est donc un élément important des stratégies plus larges de promotion du développement et du travail décent.

La Journée mondiale contre le travail des enfants

La Journée mondiale contre le travail des enfants cherche à promouvoir une prise de conscience et des actions pour combattre le travail des enfants. Le soutien à la Journée mondiale croît d'année en année. En 2009, nous visons une Journée mondiale amplement appuyée par les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs, les agences des Nations Unies et tous ceux qui se sentent concernés par la lutte contre le travail des enfants et la promotion des droits des filles.

Cette année, la Journée mondiale contre le travail des enfants sera marquée par de nombreux événements organisés à travers le monde afin de faire savoir que l'éducation est certainement la meilleure réponse au travail des enfants.

Dans les objectifs du Millénaire pour le développement (ODM), les Nations Unies et la communauté internationale se sont fixé des objectifs pour que tous les enfants complètent tout le cycle d'éducation primaire, et pour la parité des genres dans l'éducation d'ici à 2015.

Ces objectifs ne peuvent pas être atteints sans prendre en compte les éléments qui sont à l'origine du travail des enfants et qui empêchent les familles pauvres d'envoyer leurs propres enfants à l'école. Les mesures les plus importantes à prendre sont nombreuses, par exemple :

- offrir à tous les enfants un enseignement primaire gratuit, public et obligatoire;
- éliminer les obstacles à l'éducation des filles;
- garantir aux enfants l'accès à une école, ainsi qu'à un environnement sûr et de qualité;
- combler la pénurie mondiale d'enseignants et assurer une profession enseignante formée et professionnelle;
- promouvoir l'adoption des lois sur le travail des enfants et l'éducation en conformité aux normes internationales;
- lutter contre la pauvreté et favoriser la création d'un travail décent pour les adultes;
- accroître la sensibilisation de l'opinion publique sur la nécessité de lutter contre le travail des enfants.

Genève, porte drapeau et porte-voix du respect de la dignité humaine

Genève est un haut lieu du droit humanitaire. A ce titre et de longue date, notre canton est présent sur la scène internationale aux côtés de la Confédération et des Nations Unies.

Aujourd'hui, à la veille de la Journée mondiale contre le travail des enfants du 12 juin 2009, il s'offre à lui la possibilité d'exprimer une nouvelle fois, publiquement et d'une même voix avec les écoliers genevois et de France voisine, sa position face aux pires formes du travail des enfants.

Le Conseil d'Etat avec M. Charles Beer, le Conseil administratif de la Ville avec le Maire M. Rémy Paganì et M. Juan Somavia, directeur général de l'OIT, ont d'ores et déjà réservé cette date et s'exprimeront lors de cette manifestation organisée par l'association « Le respect, ça change la vie », en collaboration avec l'OIT, le DIP et la Ville de Genève.

Reprenant le souhait de l'OIT, nous espérons que cette Journée mondiale contre le travail des enfants 2009 regroupera les genevoises et les genevois aux côtés des acteurs que sont les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs, les organismes de l'ONU et tous ceux concernés par l'élimination du travail des enfants et la promotion de l'éducation.